

Action 7 : Plan arbres : protéger, développer et équilibrer la couverture végétale sur l'ensemble de la ville

Axe stratégique : Respect de la nature et du vivant

Contexte

Les arbres constituent un puits de carbone important. Ils remplissent cependant bien d'autres fonctions essentielles dans nos paysages urbanisés : purification de l'air (en produisant de l'oxygène, en filtrant les gaz polluants ou encore en captant en partie les fines particules en suspension dans l'air), climatisation naturelle (grâce à la production de vapeur d'eau par évapotranspiration), protection de la structure du sol et de l'absorption de l'eau (enrichissement en matière organique, stabilisation du sol grâce à l'enracinement, régulation de l'eau dans le sol), maintien de la biodiversité (assurent l'habitat, le nourrissage, la protection), lieux de bien-être (tenue d'activités physiques, îlot de fraîcheur, protection contre le vent, atténuation de la pollution sonore,...). Les espaces arborés améliorent ainsi globalement le cadre de vie et l'esthétisme de notre ville.

Descriptif de l'action

Nous avons décidé d'intensifier la présence arborée sur Croissy : Plantations d'arbres dans les rues et avenues, dans les cours d'écoles, dans les parcs et futurs squares. Les plantations de haies ne seront pas oubliées. Inciter les Croissillons à végétaliser leurs espaces extérieurs (distribution de graines, d'arbres verts, ...). Si certains terrains d'ex champs captants venaient à être mis en vente la ville se porterait acquéreur pour les sacraliser et éventuellement sur l'un d'entre eux installer un permaculteur.

Partenaires

- Comité arbres
- L'établissement Public Local de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Saint Germain en Laye / Chambourcy (A valider)

Budget

A définir

Calendrier

2023 - 2024 - ...

Indicateurs de suivis

Surface végétalisée en m² / Nombre et type d'arbres plantés